

DEC181757DR08**Décision portant composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7301 intitulé Migrations internationales, espaces et sociétés - MIGRINTER****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiées relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes à compter du 03 octobre 2017 ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7301 intitulée Migrations Internationales, espaces et sociétés - MIGRINTER, dont la directrice est Adelina MIRANDA;

Vu la décision n° DEC120970DR08 du 5 mars 2012, portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7301 intitulé Migrations internationales, espaces et sociétés - MIGRINTER ;

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées le 15 février 2018.

DECIDE :**Article 1^{er} Composition**

Le conseil de laboratoire de l'unité UMR7301 intitulé Migrations internationales, espaces et sociétés est composé comme suit :

Membres de droit :

- Adeline MIRANDA, Directrice
- Olivier CLOCHARD, Directeur adjoint.

Membres élus :

- Collège A chercheurs, enseignants-chercheurs
 - Nathalie KOTLOK titulaire - Thomas LACROIX suppléant
 - Cyrille ROUSSEL titulaire – Marie-Françoise VALETTE suppléante
- Collège B IT / BIATSS
 - Carole TARDIF Titulaire – Alexandra BRUNAUD suppléante
- Collège C Doctorant
 - Jordan PINEL Titulaire – Philippe ORIANA suppléante

Membres nommés

- Nelly ROBIN, Chercheur IRD
- Maurad HAMAI, Administrateur

La durée du mandat des membres du Conseil de laboratoire est fixée à 4 ans

Article 2 Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 8 juin 2018

Pour le Président - Directeur Général
Et par délégation,
La Déléguée Régionale par intérim

Marion BLIN